

Le mercredi 11 août 2006

Chandler - Projet pilote de compostage des matières organiques

11 octobre 2006

La MRC du Rocher-Percé, dans la foulée de son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), annonce la tenue d'un projet pilote de compostage des matières organiques sur son territoire qui s'étendra sur plus d'un an.

Ce projet mettra à profit la collaboration d'environ 350 résidants et de quelque 50 entreprises. Il combinera l'utilisation du composteur domestique pour les secteurs ruraux, d'une part et la collecte de porte-à-porte avec bac roulant et site de compostage pour les secteurs résidentiels plus urbanisés, les commerces et industries d'autre part.

La tenue d'un tel projet permettra de valider les pratiques, les façons de faire, les irritants et ainsi s'assurer que la solution mise en place sera adaptée au contexte régional.

Québec Municipal

Rimouski - Le gouvernement Charest crée une table de travail avec les représentants du monde municipal afin d'élaborer un cadre réglementaire devant entourer l'appel d'offres de 250 MW réservé aux municipalités.

11 octobre 2006

La nouvelle a été annoncée hier par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Pierre Corbeil, dans le cadre du colloque sur l'énergie éolienne tenu à Rimouski. Quelque 400 personnes ont assisté à cette rencontre organisée par l'Association canadienne d'énergie éolienne (ACEE) et qui était présidée par le maire d'Amqui, Gaétan Ruest.

Cette ouverture du gouvernement à impliquer davantage le monde municipal répond à une demande répétée de la FQM. La table de travail sera une occasion unique pour encadrer le développement de l'énergie communautaire et pour mettre sur pied des outils pour les municipalités qui veulent s'y engager. L'assurance d'un prix fixe pour l'achat d'énergie communautaire par Hydro-Québec est un exemple de ces outils dont la FQM entend continuer à faire la promotion auprès du gouvernement. **Québec Municipal**

50 travailleurs au chômage

Autre coup dur pour l'industrie forestière de la région : Rosario Poirier ferme temporairement ses usines de Bonaventure et Saint-Alphonse.

La décision de l'industriel pousse au chômage une cinquantaine de travailleurs.

L'entreprise invoque un surplus d'inventaire et la faiblesse des marchés pour justifier sa décision.

Le marché du bois d'oeuvre est anémique et les débouchés pour les résidus de bois sont plus rares que jamais, alors que les prix offerts pour ces produits ont considérablement chuté.

Rosario Poirier avaient déjà annoncé en début d'année qu'il devrait se résigner à poser ce geste si le contexte de l'industrie ne s'améliorait pas avant l'automne. Or, la situation a continué à se dégrader au cours des derniers mois.

L'industriel ne peut dire combien de temps ses 2 usines demeureront en arrêt de production. **CIEUFM**

Énergie éolienne

Vers une énergie communautaire

Réunis à Rimouski, les participants au colloque sur l'énergie éolienne ont plaidé en faveur de projets de petite envergure. Ils arguent que, pour l'instant, le processus d'appel d'offres ne favorise que les grands promoteurs et écarte d'emblée les initiatives communautaires.

Un exemple de projet à saveur locale est celui du maire de Saint-Noël, Gilbert Sénéchal. Il désire ériger une éolienne de neuf mégawatts dans sa communauté. L'énergie serait vendue à Hydro-Québec, et les profits de cette transaction, redistribués dans le village.

Les participants ont discuté des avantages offerts par les projets de petite ampleur. Selon eux, ils permettent aux habitants de tirer profit de l'implantation des éoliennes, parce qu'ils y participent financièrement et bénéficient des retours sur leurs investissements.

Un promoteur de la région de Nancy, en France, qui a lancé une initiative populaire de 30 mégawatts (Le haut des ailes), a mis en garde les participants contre un trop grand enthousiasme. Il les a invités à la prudence quant aux impondérables, comme la baisse du vent ainsi que les coûts d'assurance et de l'entretien (difficiles à prévoir au début) qui pourraient survenir.

C'est pourquoi, comme d'autres, il a suggéré que les promoteurs de petits projets s'unissent pour créer des grands portefeuilles. En dispersant les éoliennes en plusieurs lieux, les promoteurs risqueront moins de subir les contrecoups d'une baisse du vent dans une région donnée.

Les régions consultées

Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Pierre Corbeil, s'est engagé mardi, lors du colloque, à réserver 500 des futurs mégawatts à des projets proposés par les autochtones et les communautés.

Par contre, il a précisé qu'aucun traitement de faveur ne serait accordé quant au prix de vente de l'énergie produite. Celui-ci devra être compétitif, parce qu'en bout de ligne, « ce sont les consommateurs québécois qui auront à le payer ».

Le maire d'Amqui, Gaétan Ruest, croit pour sa part que les municipalités, premières touchées par les installations, devraient être consultées avant qu'on approuve des gros projets. Elles devraient également recevoir des compensations pour les impacts environnementaux des éoliennes, ce qui n'est pas le cas actuellement. RADIO-CANADA